

Fiche action	35.2	Contribuer à la valorisation des produits locaux de qualité et des circuits courts de distribution
Dispositif		PSADER volet CDRA
Contrat	DV1A	Bassin de Bourg-en-Bresse
Axe	3	Développer une économie durable et créative
Objectif	35	Accompagner le développement d'une agriculture durable

Contexte :

Le bassin de Bourg-en-Bresse se caractérise par une forte tradition de production agricole de qualité bien au delà de l'emblématique poulet de bresse. Ainsi on retrouve sur ce territoire des spécialités laitières (beurre, crème, bleu de bresse, comté), piscicoles en Dombes, mais aussi en viande, maraichage, horticulture... Par ailleurs une forte tradition de terroir trouve sa traduction dans des produits locaux comme la galette au sucre, le civier, les quenelles...

Le maintien de ces productions et produits est un enjeu en soi, leur développement contribue non seulement à des objectifs économiques pour la viabilité du tissu agricole et artisanal mais est aussi un facteur d'identité important. Aujourd'hui, cette image est très peu valorisée au niveau agri-touristique.

Par ailleurs, le développement de la grande distribution provoque une réduction des marges des producteurs. Ces concentrations de la distribution fragilisent le commerce de proximité, donc le service à la population. Enfin, cette évolution contribue à développer le flux de transport de marchandises. Le développement de la vente directe des producteurs aux consommateurs apporte une réponse à l'ensemble de ces constats. Dans le cadre du Contrat Global de Développement, deux points de vente collectifs ont été créés et plusieurs marchés bio ont vu le jour.

Cependant, ce développement demeure peu organisé avec pour conséquences des gains limités de valeur ajoutée et un besoin d'investissement collectif autour d'un professionnalisme toujours à renforcer (en particulier sur les aspects réglementaires et commerciaux).

Description :

l'aide régionale portera sur:

1- VALORISER LES PRODUITS LOCAUX DE QUALITE :

- Valorisation de la ferme du Sougey: développement d'équipements visant à mettre en vitrine les produits agricoles locaux de qualité (type de dépenses: création et aménagement d'un point de vente collectif de produits du terroir, salles d'accueil des visiteurs équipée de panneaux d'exposition et de support vidéo ...).

2- CIRCUITS COURTS DE DISTRIBUTION

- Soutenir la création de points de vente collectifs (fixes ou itinérants) au travers du travail d'accompagnement du projet avant son démarrage : constitution du collectif de producteurs, positionnement du point de vente sur le marché, organisation technique et administrative, plan de financement et compte d'exploitation prévisionnel.

- Soutenir les investissements d'aménagement de point de vente et leur promotion.

- Mobiliser et fédérer les producteurs fermiers autour de problématiques partagées, diagnostic et plan d'actions pour développer l'ensemble des "circuits courts".

(Type de dépenses:

PVC: animation, études de faisabilité, bancs réfrigérés, stands, aménagements des points de ventes et de camion pour la préservation des aliments. Dépenses non éligible : acquisition de matériel roulant et remise aux normes)

Périmètre concerné par cette action et degré de transversalité :

Ensemble du Bassin de Bourg en Bresse

Bénéficiaire : gpmts de prod, assoc., Collec. locales, Ch. Agric (cf détails rubrique obs.)

Responsable local du projet : Adeline BRUNET

Actiparc

68 av de parme

01000 BOURG EN BRESSE

04 74 47 25 11

abrunet@cap3b.fr

Partenaires associés : Acteurs et opérateurs du monde rural

Plan de financement prévisionnel (€):

Dépenses en euros	Nature	Montant total	dt éligible RR	
valoriser les produits locaux de qualité (petits inv matériels)	INV	470.357	470.357	
circuits courts de distribution (animation)	FCT	83.000	83.000	
circuits courts de distribution (petits inv matériels)	INV	60.000	60.000	
Total des dépenses	INV	530.357	530.357	
Total des dépenses	FCT	83.000	83.000	
Recettes en euros		Mt subventionnabl	Subv / Montan	Taux
Subvention RRA		613.357	200.000	33%
Europe		393.000	162.000	41%
Total des subventions			362.000	
Auto-financement			251.357	41%
Total des recettes			613.357	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 86%

Echéancier prévisionnel de mise en oeuvre :

2010-2015

Suivi et évaluation :

Cf. détails rubrique observations

Observations :

Critères de suivi et d'évolution :

- nb de points de vente créés

détail bénéficiaires :

- Valoriser les produits locaux de qualité : intercommunalité

- Circuits courts de distribution : groupements d'agriculteurs, associations, collectivités locales et chambre d'agriculture

Cette action s'inscrit dans la stratégie Plan Climat Energie Territorial (PCET) du territoire.